Document generated on 06/05/2025 11:22 a.m.

Québec français

L'accord de l'adjectif et du participe passé

Josée Valiquette

Number 90, Summer 1993

URI: https://id.erudit.org/iderudit/44534ac

See table of contents

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)
1923-5119 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Valiquette, J. (1993). L'accord de l'adjectif et du participe passé. *Québec français*, (90), 54–57.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 1993

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Josée VALIQUETTE

DROIT DE RÉPLIQUE

L'ACCORD DE L'ADJECTIF ET DU PARTICIPE PASSÉ

J'ai publié, en novembre 1990, au Centre Éducatif et Culturel, un essai intitulé *L'orthographe grammaticale à l'heure des choix*, dans lequel je propose une approche inédite pour sortir de l'ornière dans laquelle nous nous enlisons en orthographe grammaticale. En ce qui concerne plus particulièrement l'accord de l'adjectif et du participe passé, j'y soumets une solution de rechange à la grammaire traditionnelle, susceptible d'entraîner à court terme de meilleurs résultats chez les élèves, et cela, sans s'aventurer sur le terrain d'une réforme de l'orthographe. Or, la revue *Québec français* publie, dans le numéro 88 un article d'Anne Mc Laughlin[1] qui constitue une véritable charge contre la théorie grammaticale que je défends dans cet essai.

D'une part, je sais gré à Anne Mc Laughlin de s'être suffisamment intéressée à ma théorie pour m'en indiquer certaines limites, plus particulièrement en ce qui concerne la définition que je propose de l'adjectif. D'autre part, comme son article laisse entendre - sans toutefois le démontrer - que la totalité de ma théorie serait sujette à caution, je remercie le comité de rédaction de la revue du présent droit de réplique, qui me permettra de faire la part des choses, tout en clarifiant certains aspects de ma pensée.

Et si on s'était trompé...

Avant d'aborder la définition de l'adjectif proprement dite, voyons d'abord les fondements de cette nouvelle approche. En bref, si notre orthographe en matière d'accord de l'adjectif et du participe passé nous donne tant de fil à retordre, je prétends que la faute en incombe à la grammaire traditionnelle qui a inutilement compliqué la tâche du scripteur. Pour s'en convaincre, observons les exemples suivants :

- les matières *enseignées*
- les matières qui ont été *enseignées*
- les matières que j'ai *enseignées*
- Ces matières semblent *enseignées* partout cette année.
- Ces matières se sont *enseignées* partout l'an dernier ;
- ... je les trouve cependant mieux *enseignées* cette année.

Qu'est-ce qu'on remarque ? Ne s'agit-il pas chaque fois de *matières enseignées* ? Ne suffit-il pas de se demander : **Qu'est-ce qui est enseigné ?** pour découvrir chaque fois à quel nom ou pronom le participe se rapporte? Dans tous les cas, le participe n'agit-il pas comme un simple adjectif ? C'est du moins l'intuition qui m'a amenée à formuler les hypothèses suivantes : 1° Tout participe passé qui s'accorde agit alors *comme un simple adjectif*. 2° Un adjectif **s'accorde toujours avec le nom ou pronom** (ou les noms et/ou pronoms)[2] au(x)quel(s) il se rapporte, et non, tantôt avec un nom ou pronom, tantôt avec le sujet, tantôt avec le complément direct.

Si cette intuition résiste à l'analyse, alors c'est toute la théorie de l'accord de l'attribut avec le sujet qui s'écroule, de même que celle de l'accord du participe passé avec le complément direct.

Une définition revue et corrigée

C'est dans cette optique qu'il faut considérer la définition que je propose de l'adjectif. À la suite descommentaires reçus depuis la parution de mon essai, je l'ai remanié à plusieurs reprises; c'est ainsi que j'ai éliminé : «se dit *bien seul* après il est/elle est», de même que : «*exprime le comment et le quoi*». La définition que je préconise aujourd'hui est la suivante :

Un adjectif est :
1° un mot qui se dit après *il est/elle est*;
2° finit par *-e* au féminin;
3° se rapporte à un nom ou pronom,
4° avec lequel il s'accorde en genre et en nombre.

Cette définition recouvre, outre les adjectifs qualificatifs, tout autre mot pouvant fonctionner en orthographe comme un simple adjectif, c'est-à-dire s'accorder en genre et en nombre avec un nom ou un pronom. Par exemple, tous les participes passés susceptibles de prendre une marque d'accord (ce qui exclut ceux qui ne se disent pas après *il est/elle est* : *insisté, accédé, semblé, participé, succédé, pu*, etc.[3]); les adjectifs possessifs variables (exemple : elles sont *miennes*); les adjectifs numéraux ordinaux (les *deuxièmes* prix); les noms dont le genre varie selon le sexe (*ami/e, inconnu/e, invité/e, auteur/auteure*). Lorsque ces derniers désignent des titres ou fonctions (*député, professeur*), c'est l'usage qui décide s'ils prennent ou non la marque du féminin, donc s'ils agissent ou non comme adjectifs.

Adjectifs qui ne se disent pas après *il est/elle est*...

Mc Laughlin fait remarquer avec raison que certains adjectifs ne se disent pas après *il est/elle est*, dans des expressions du type : la main *gauche*, la lumière *solaire*; on pourrait ajouter : sa maison *natale*. Avons-nous seulement raison d'appeler ces adjectifs « *qualificatifs* » ? Est-ce bien une qualité de la main d'être la *gauche* plutôt que la *droite*, une qualité de la lumière d'être celle *du soleil*, plutôt

que celle *de la lune* ? La grammaire traditionnelle ne paraît pas s'embarrasser de ces distinctions...

Anne Mc Laughlin fait remarquer par ailleurs, dans la note 3 de son article, que ce qui distingue un adjectif d'un nom, c'est l'emploi possible d'un adverbe. Ainsi, fait-elle remarquer, on ne peut dire : elle est *très* grand-mère (ce mot ne peut donc être un adjectif), alors qu'on peut dire : elle est *très* gentille. Que penser alors de : une main *très* **gauche**, une lumière *très* **solaire**, une maison *très* **natale** ? Ces mots seraient-ils autre chose que des adjectifs ?

De toute évidence, tant la définition traditionnelle de l'adjectif que celle que j'ai proposée jusqu'ici méritent une retouche. Je la formulerai ainsi : certains mots ne se disent pas après *il est/elle est*, mais sont pourtant des adjectifs; on les reconnaît au fait qu'ils sont conformes à *tous* les autres points de la définition et qu'*ils caractérisent nettement le nom auquel ils sont accolés*.

Certes, on devra préciser aux élèves que quelques rares mots, comme *chic* et *snob* sont des adjectifs, bien qu'ils ne prennent pas de *-e* au féminin; que le participe *eu* prend une marque d'accord. Ces exceptions sont cependant si peu nombreuses qu'elles ne sauraient compenser les avantages indéniables d'une définition *unique*, recouvrant tous les types de mots qui s'accordent en genre et en nombre avec un nom ou un pronom, facilitant par là leur repérage par les élèves, dans leurs propres textes. N'est-ce pas là une de nos préoccupations majeures ?

Mc Laughlin soulève le problème des mots parfois adjectifs, parfois adverbes. C'est essentiellement en fonction du type de mots auxquels ils se *rapportent qu'on détermine* s'ils appartiennent à l'une ou l'autre de ces catégories. Dans « Tes photos sont *bonnes* », *bonnes* se rapporte au **nom** *photos* : c'est donc un adjectif; dans « Ces fleurs sentent *bon* » : *bon* se rapporte au **verbe** *sentir* : il s'agit donc d'un adverbe. J'admets que certains mots sont trompeurs. Par exemple les couples : *pour/contre, loin/proche, devant/derrière, mieux/pire.* On pourrait croire que, ceux d'entre eux qui se terminent par *-e*, lorsqu'on les dit après *ils sont*, sont, soit tous variables, soit tous invariables, selon le point de vue adopté. Or certains s'accordent, d'autres pas... Comme quoi, distinguer à coup sûr les adjectifs des autres catégories de mots n'est pas toujours tâche facile, quelle que soit la rigueur de la définition adoptée, traditionnelle ou non.

Trois règles de base

Une fois identifié un adjectif correspondant à la définition suggérée, il suffit :

1° de se poser une question - *toujours la même* - pour découvrir à quel nom ou pronom il se rapporte, soit : **Qui est-ce qui est?** ou **Qu'est-ce qui est?**

2° de déterminer laquelle des trois situations suivantes se présente :

Règle n° 1. La réponse est placée avant l'adjectif : l'adjectif s'accorde (les six exemples cités plus haut : *les matières enseignées, les matières qui ont été enseignées*, etc., si différents soient-ils, tombent tous sous le coup de cette unique règle).

Une seule exception : *Le participe passé avec avoir ne s'accorde jamais avec le sujet de l'action.* Exemples : Elle a *bronzé*; les prix ayant *augmenté*; ils ont *atterri*.

Règle n° 2. La réponse est après l'adjectif : l'adjectif s'accorde. Exemples : Les *nouvelles* émissions; ses *petits* frères; *rares* sont ceux...; *rendue* là, elle...

Deux exceptions : *Le participe passé avec* avoir *et celui d'un verbe pronominal ne s'accordent jamais quand la réponse est située après eux.* Exemples : Ils ont *acheté* une maison; ils se sont *acheté* une maison. *Qu'est-ce qui est acheté ?* Dans les deux cas : *une maison*. Quand la réponse est placée après le participe, il suffit de *constater* la présence d'un auxiliaire *avoir* ou d'un verbe pronominal pour conclure au non-accord du participe.

Règle n° 3. Il n'y a pas de réponse : il n'y a pas d'accord. Exemple : Ils ont trop **bu**. *Qu'est-ce qui est bu ?* L'histoire ne le dit pas !

Transitif direct ou indirect : un concept clé

Si la réalité se ramène à quelques raisonnements aussi simples, comment comprendre que les francophones se soient donné des règles si nombreuses et si complexes ? En particulier, pourquoi avoir élaboré une règle d'accord du participe passé avec *avoir* « avec le complément direct placé avant lui », règle qualifiée dans *Le bon usage* de Grevisse de « passablement artificielle »[4] ? En fait, le principe de cet accord est relativement simple : malheureusement, l'explication fournie jusqu'ici est inutilement compliquée. La clé réside dans le concept de verbe transitif direct et indirect[5].

En effet, chaque fois qu'un verbe est transitif direct, le participe, une fois inversé, a la propriété de se transformer en un simple adjectif. Exemples : *Les cadeaux qu'il lui a offert(?).* Pour déterminer si le verbe est transitif direct, on se pose d'abord la question

suivante : En français, est-ce qu'on offre *quelque chose* ? Oui. Alors des cadeaux peuvent *être offerts. Les lettres qu'elle a reçu(?).* Est-ce qu'on reçoit *quelque chose* ? Oui. Alors, des lettres peuvent *être reçues. Les choses dont elle m'a parlé(?).* Est-ce qu'on parle *quelque chose* ? Oui, des langues; autrement, on parle *de quelque chose*, comme c'est le cas ici. Il y a bien un chemin de *parler* à *chose*, mais celui-ci n'est pas direct ; il y a en quelque sorte « une préposition dans le chemin ». Les choses ne sont donc pas *parlées* (elles seraient plutôt « *parlé de* », expression inacceptable en français). *Parlé* n'a donc pas valeur d'adjectif.

Dans les deux premiers exemples, ne s'agit-il pas de *cadeaux offerts*, de *lettres reçues*, au même titre qu'on parlerait de *cadeaux magnifiques* ou de *lettres passionnées* ? Voilà donc cette logique sous-jacente qui a suggéré à certains la règle d'accord du participe avec *avoir* « avec le complément direct placé avant lui ». En fait, la recherche du complément direct est parfaitement inutile : il suffit de se poser la question : *qui est-ce qui est* ? ou *qu'est-ce qui est* ? pour découvrir chaque fois à quel nom ou pronom l'adjectif se rapporte. Quel malheur de s'être ainsi empêtré dans la recherche des divers compléments, là où il aurait suffi de se préoccuper du seul caractère transitif direct ou indirect du verbe !

Le participe passé des verbes pronominaux

Dans l'optique de cette nouvelle approche, que devient l'analyse du participe passé des verbes pronominaux ? Rappelons d'abord à quel indice on reconnaît un verbe pronominal : grosso modo, on l'identifie grâce au sujet, toujours doublé d'un pronom de même personne, renvoyant au même être, à la même réalité que lui.

Ainsi, dans «Mes amies se sont *baignées*», comme à l'accoutumée, on se pose la question : *Qui est-ce qui est baigné?*[6] Le verbe étant pronominal, la réponse est conjointement, indissociablement, *mes amies* et *se*, qui renvoient à : *elles*. Même chose pour : *Ils se sont salués* : *Qui est-ce qui est salué?* C'est conjointement *ils* et *se*, donc *l'un et l'autre*, c'est-à-dire *eux*. Si j'écris : *S'étant salué(?), ils...*, le raisonnement demeure le même : *Qui est-ce qui est salué?* C'est conjointement *s'* et *ils*, donc *eux*. Il suffit que l'un des deux mots soit placé avant l'adjectif, comme ici *s'*, pour que le participe tombe sous le coup de la règle n° 1 et prenne une marque d'accord. Dans chaque cas cependant, on doit s'assurer que le verbe est transitif direct avant d'apposer la marque d'accord, ce qui est le cas ici puisqu'on peut respectivement *baigner quelqu'un* et *saluer quelqu'un*. À part ces quelques précisions, les autres cas de pronominaux ne posent aucune difficulté particulière en orthographe grammaticale, à l'exception toutefois de celui qui suit.

Le cas des verbes essentiellement pronominaux

Si l'on considère l'épineux problème du participe passé des verbes essentiellement pronominaux, dont presque personne n'arrive à justifier logiquement l'accord, c'est une fois encore le concept de verbe transitif direct et indirect qui fournit la clé de l'énigme. Prenons l'exemple : *Elles se sont souvenu(?) de nous*, (véritable pierre d'achoppement pour la majorité des scripteurs !) La question à se poser est la suivante : En français, **est-ce qu'on se souvient, *soi-même*, de quelque chose ?** Oui ? Alors on accorde le participe avec les mots qui représentent ici *soi-même*, c'est-à-dire *elles se*; on écrit donc : *souvenues*.

Les terrains qu'elle s'est approprié(?)... En français, **est-ce qu'on s'approprie *soi-même* quelque chose ?** Non ! On s'approprie *à soi-même* (transitif indirect) *quelque chose* (transitif direct). Entre *soi-même* et *approprié*, le chemin n'est pas direct; le participe ne peut donc établir un rapport d'adjectif avec *elle s'*. Par ailleurs, en français, on s'approprie *quelque chose*, ici des *terrains*. Ce mot étant avant l'adjectif, il s'ensuit que l'accord se fait comme à l'accoutumée : *appropriés*.

Une difficulté particulière avec ce type de participes passés, c'est que, par nature, plusieurs d'entre eux ne se disent pas après *il est/elle est*. Exemple : *emparé* dans : *Ils se sont emparé(?) de la forteresse*. Pour éviter de passer outre sans s'en préoccuper, en révisant son texte, il est prudent, dès qu'on rencontre un participe passé de verbe pronominal, peu importe lequel, de **vérifier d'abord s'il est essentiellement pronominal**. Par exemple, *j'empare, tu empares* ne se dit pas, mais *je m'empare, tu t'empares*, si. Il s'agit donc d'un verbe essentiellement pronominal. On l'analyse de la façon suggérée plus haut : En français, est-ce qu'on s'empare *soi-même* (transitif direct) *de quelque chose* (transitif indirect)? Oui. Le participe s'accorde donc avec les mots qui représentent *soi-même*, c'est-à-dire *ils se*, placés avant le participe (règle n° 1). On écrit donc : ils se sont *emparés*.

Pour conclure, deux raisons majeures expliquent pourquoi nos élèves éprouvent tant de difficultés, en ma-

tière d'accord de l'adjectif ou du participe passé :

1° Ils ne parviennent pas à repérer l'adjectif (ou le participe passé) à accorder, faute d'une définition adéquate.

2° Les règles formulées jusqu'ici sont un tissu d'incohérences qui rendent mal compte du génie propre de l'orthographe française en la matière. Il est grand temps d'y mettre bon ordre, pour le plus grand bien de tous ! C'est dans cette perspective que se situe mon travail.

1. « L'accord de l'adjectif et du participe passé selon la méthode Valiquette », *Québec français*, n° 88, hiver 1993, p. 55-57.

2. Pour faire court, dans le reste de cet article, je parlerai *du* nom ou *du* pronom, au singulier, étant entendu que l'adjectif peut toujours se rapporter à *plusieurs* noms et/ou pronoms.

3. À l'exception de certains participes passés de verbes essentiellement pronominaux, abordés plus loin dans cet article.

4. Grevisse, *Le bon usage*, 12e édition refondue par André Goosse, Duculot, 1986, p. 1369.

5. Nonobstant ce que j'ai pu écrire à ce propos dans mon essai de 1990.

6. Attention ! La question à se poser n'est pas : Qui est-ce qui *s'est*...? mais bien : Qui est-ce qui *est*...?